



Conférence du 15 mai 2009

**HISTOIRE ET TRADITIONS
DES COMPAGNONS SABOTIERS**

par Jean Philippon

Jean Philippon, « Bordelais la Constance », a été reçu Compagnon cuisinier des Devoirs Unis le 23 avril 1988, à la Cayenne de Lausanne (Suisse).

Durant dix ans, il a effectué un tour de France qui l'a conduit dans de nombreuses villes de France et de Suisse. Sa passion pour l'histoire compagnonnique l'a amené à étudier les archives des cayennes où il a séjourné, ainsi que les archives communales et départementales, mettant ainsi à jour des pièces essentielles. Lors de ses voyages, il a contacté des anciens de toutes sociétés pour recueillir leur témoignage et il a découvert dans les villes et les villages traversés (le plus souvent à pied, comme autrefois!) de multiples traces de la présence des Compagnons dans l'architecture.

Doué d'une mémoire exceptionnelle, il a ainsi rassemblé une documentation très abondante sur l'histoire des sociétés compagnonniques en général et sur la constitution de l'Union Compagnonnique en particulier.

Depuis 1998, il a présenté dix conférences au musée du Compagnonnage, dont huit ont été publiées dans les *Fragments d'histoire du Compagnonnage*.



HISTOIRE ET TRADITIONS DES COMPAGNONS SABOTIERS

Le compagnonnage des sabotiers est l'un de ceux dont on peut suivre la naissance, l'essor et l'extinction avec une assez importante documentation, car il se constitue au XIX^e siècle et s'éteint, avec ses derniers membres, à la fin du XX^e. Son existence, en tant que corporation compagnonnique autonome, est même encore plus courte. Avec lui, on mesure combien sont fragiles certains compagnonnages associés à des activités humaines qui disparaissent ou se transforment trop pour continuer à mériter le nom de « métier ». Les sabotiers sont morts tout simplement parce que l'on a cessé de porter des sabots.

I. LE MÉTIER DE SABOTIER

Il s'agit d'une activité qui fut longtemps exclusivement rurale, voire forestière, installée en lisière des forêts où se trouvait la matière première, le bois. Les planches de l'*Encyclopédie* Diderot ne montrent en effet que des ateliers aménagés en forêt. Peu à peu, au cours du XIX^e siècle, des sabotiers s'installèrent aussi au cœur des villages et des villes afin de satisfaire une demande toujours croissante mais aussi parce que les propriétaires forestiers les accusaient de pratiquer des coupes de bois anarchiques et sans autorisation. Cette origine forestière permet de comprendre certaines traditions, telle celle qui consistait, dans certaines régions, à se dénommer « cousin » entre sabotiers, ce qui rappelle les termes de « bons cousins » ou « cousins » attribués aux charbonniers et aux forgerons des forêts, pour exprimer le lien de fraternité qui les unissait¹. Elle permet aussi de donner foi à l'origine même de leur compagnonnage, comme nous le verrons plus loin.

1. Cf. L. Bastard : « Les Bons Cousins Charbonniers » ; *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, volume 4, cycle de conférences 2000, p. 32-79.

Sabotier maniant la hache à bûcher pour ébaucher la forme d'un sabot.

Carte postale, vers 1900.



Pour fabriquer des sabots, le sabotier achetait sur pied ses arbres, en forêt, après les avoir marqués avec une hachette de forestier, ou bien se faisait livrer une bille par celui qui voulait se faire débiter un certain nombre de paires de sabots pour sa famille, ou encore, au XX^e siècle, il achetait des ébauches de sabots à des fournisseurs spécialisés et n'avait plus qu'à les creuser et façonner.

Les essences utilisées variaient selon les régions mais on peut dire qu'on a fabriqué des sabots avec presque tous les bois locaux, exceptés ceux qui se fendent trop facilement, sont trop lourds ou qui s'usent trop vite. Le bouleau donnait des sabots assez durs et résistants ; le sapin en fournissait de légers mais perméables ; ceux qui étaient faits en hêtre étaient pesants ; l'aulne était très employé, tout comme le tilleul, le saule et le tremble ; le noyer était réservé aux articles de luxe, les « sabots du dimanche », en quelque sorte.

Le bois se travaille à l'état demi-sec. Si besoin est, on achève d'éliminer une partie de l'humidité contenue dans les fibres en faisant sécher les morceaux de bois découpés dans la bille, à la chaleur d'un feu de copeaux, dans des fours sommairement construits en plein air.

La première opération consiste dans le bûchage. Elle a lieu à l'aide d'une hache à bûcher dite aussi « à épaule de mouton », dont le fer rappelle l'omoplate de l'animal. Son manche, assez court, présente également une forme particulière puisqu'il se termine par une sorte



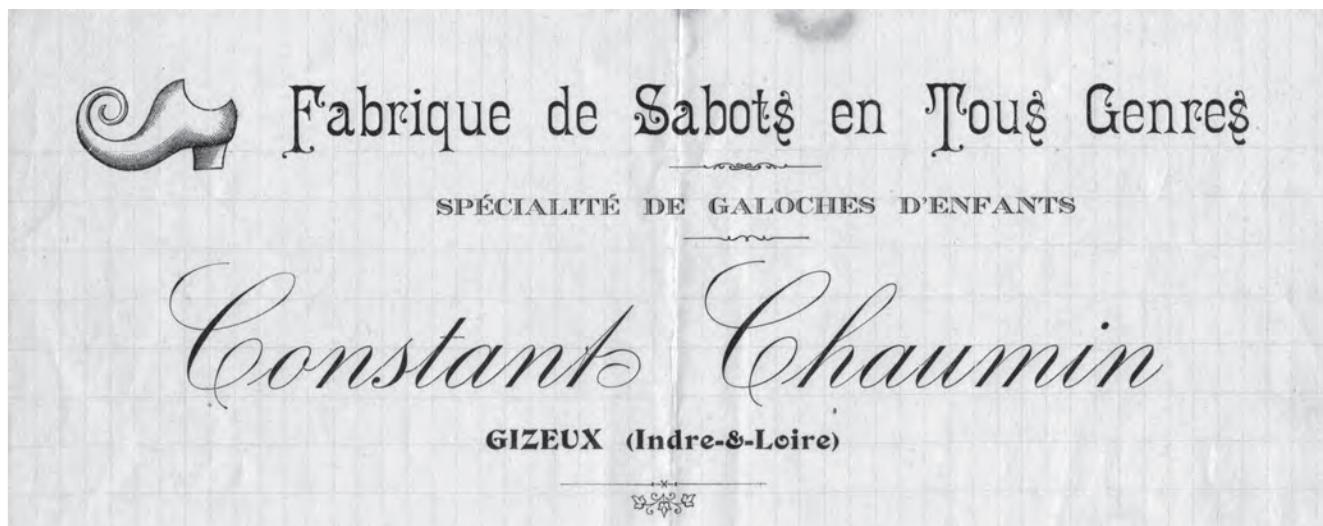
d'œuf : son but est d'équilibrer le poids du manche avec celui du fer. Cette hache, lourde (environ deux kilos), est d'un maniement délicat. Divers types de haches et même d'autres outils étaient employés selon les régions, tel l'asseau, ou herminette, dont le fer est courbe. L'ébauche ainsi réalisée est fixée sur un billot à quatre pieds ou « chèvre » et prête à subir le parage. L'opération s'effectue à l'aide d'un ou plusieurs longs couteaux à un tranchant très affûté, pourvu d'un manche à une extrémité et d'un crochet à un autre, qui est retenu par un anneau fixé dans la chèvre. Le paroir, sorte de sabre à bois, est un outil emblématique du métier, au même titre que la hache à bûcher.

Ouvriers sabotiers tourangeaux au début du XX^e siècle.

Avec le paroir, le sabotier taille, désépaissit, lime l'ébauche dont la forme se rapproche de plus en plus du sabot final. Il achève de façonner le talon avec un paroir spécial appelé « talonnière ». Il s'agit à présent de le creuser à l'aide de gouges, tarières, rouannes et cuillères bien tranchantes. D'autres outils interviennent pour racler, polir et décorer le sabot, telles des lames de fer, des bautoirs et des rainettes. Il est ensuite soumis à un séchage lent pour ne pas fendre le bois, puis il est éventuellement teint et vernis, ou encore orné d'une bride en cuir.

On considérait qu'un stère de bûches de 0,66 m de circonférence permettait de fabriquer une « grosse » de sabots assortis. Elle était composée de treize douzaines de sabots répartis comme suit : trois douzaines de sabots d'hommes, huit douzaines de sabots de femmes et deux douzaines de sabots d'enfants, mais cette composition variait selon les régions.

Certains sabotiers étaient parfois aussi des galochiers. La galoche, qui s'est répandue à la fin du XIX^e siècle, est une chaussure de cuir



complète ou réduite à l'empeigne, montée sur une semelle de bois, ce qui la rend plus légère que le sabot. D'autre encore fabriquaient des formes en bois et embauchoirs pour les cordonniers. Ils pouvaient aussi, à l'occasion, confectionner de petits ustensiles en bois, tels des étuis à pierre à affûter les faux.

Un bon ouvrier pouvait fabriquer quatre paires de sabots par jour. Dans les grands ateliers, les ouvriers étaient spécialisés en tailleurs, creuseurs et pareurs. L'apprentissage durait plus ou moins longtemps selon les capacités du jeune homme. Les récits des sabotiers font état de durées assez courtes pour accéder au rang d'ouvrier (un ou deux ans), mais la rapidité, l'habileté et le goût du décor ne s'acquerraient qu'au fil des ans et une sélection s'opérait naturellement selon les dispositions des uns et des autres.

Voici un extrait des souvenirs d'un ouvrier sabotier qui fréquenta les compagnons au temps de sa jeunesse, sans cependant les rejoindre. Il s'agit de Georges Beaudenon-Badaire, auteur d'*Une vie de chien fou*², publié en 1968. Né en 1884 au Bignon-Mirabeau, près de Montargis (Loiret), il évoque son père, ses petits travaux à l'atelier puis raconte comment il débuta son apprentissage auprès de lui :

« Mes parents habitaient dans une aile de la demeure du patron sabotier. Ils y faisaient leur cuisine. Comme il était assez fréquent à l'époque, mes parents couchaient dans le lit suspendu de la boutique, fleurant le bois et les copeaux. Ce père était un fameux ouvrier, habile et adroit comme un singe, ne montant pas cependant à la cheville d'un de ses collègues, baptisé pour ses exploits : Potdevin « la mécanique ». Il avait la réputation de creuser en un jour autant de sabots qu'un ouvrier moyen en une semaine. (...) Le soir, au retour de l'école, après 4 heures, du travail m'attendait à la boutique : les copeaux à sortir pour la débayer, des sabots à polir avec le grattoir, ou à noircir. (...) Cependant, dès l'âge de dix ans, je me rendais vraiment utile à l'atelier, noircissant les sabots, les polissant, débarrassant la pièce de ses encombrants copeaux ; (...) L'atelier, surtout pendant la bonne saison d'hiver, me prenait une semaine, parfois deux semaines sur le mois d'école. Il m'arriva vite, en dépit de ma soi-disant « maladresse », de m'y révéler un ouvrier (déjà à dix ans !) habile et sachant m'organiser. J'avais, je suppose, 100 paires de

2. Georges Beaudenon-Badaire : *Une vie de chien fou* ; préface de René Dumont ; Chalette-sur-Loing, société montargoise d'édition, 1968.

Modèle Déposé
Breveté en France et à l'Étranger

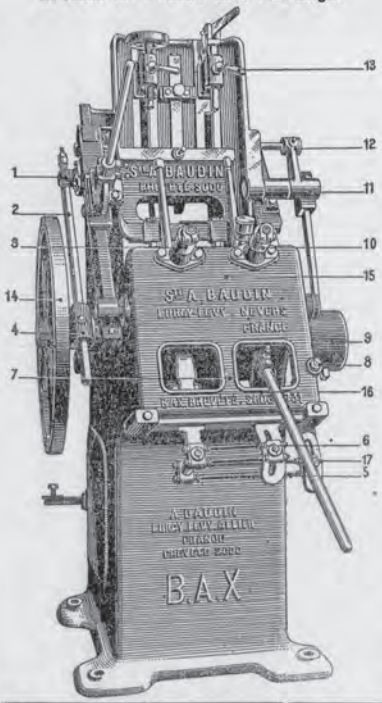
Encore une que vous ne connaissez pas

LA CREUSEUSE **B.A.X.** MODÈLE
1 SABOT **1931**

BLINDÉE

LA PLUS RAPIDE ET LA PLUS SENSITIVE DES MACHINES CONNUES

NOUVEAUTÉS



- 1 — Attelage élastique de la crémaillère de commande du chariot.
- 2 — Crémaillère en acier, taillée dans la masse.
- 3 — Articulations des bras portes-outils sur roulements et butées à billes réglables.
- 4 — Douille de pignon de commande de crémaillère protégée.
- 5 — Tiges de bielles d'accouplement extensibles.
- 6 — Coussinets d'articulation en bronze à rattrapage de jeu.
- 7 — Entroîsois de l'ouverture du cadre « BLINDE ».
- 8 — Axe d'articulation du levier de changement de marche sur Billes.
- 9 — Contrepoids d'équilibrage du cadre porte-sabots réglables.
- 10 — Douilles à cages des Roulements et butées à billes.
- 11 — Support d'articulation du levier de contrepoids d'équilibrage.
- 12 — Tige de liaison flexible du levier de contrepoids.
- 13 — Manette de serrage acier pour bloquer les pointes.
- 14 — Volant de manœuvre du pignon de crémaillère sensitif.
- 15 — Cadre porte-outils « BLINDE » entroîsois.
- 16 — Coussinet à bille à rotule, sur l'arbre porte-outil.
- 17 — Vis de serrage de l'axe réglable du pantographe indépendant sur chaque pied.

PRODUCTION
15
PAIRES
à
L'HEURE

LA CREUSEUSE RATIONNELLE BAX 1931

VITESSE, DOUCEUR ET PRÉCISION

S. A. des Machines et Outils à Sabots A. BAUDIN à Lurcy Lévy (Allier, France)

sabots à enduire ; je les entassais à ma portée, me bardais de hardes protectrices, préparais le récipient et, imbibant le pinceau de ce noir tenace et sale, je barbouillais ces sabots à grands coups ; mes mains prenaient une bonne part de ce noir que je ne pouvais enlever qu'avec de l'eau de javel pure. (...)

« Mon père me prit à l'atelier. Je serais sabotier comme il l'était lui-même. L'apprentissage fut vite fait. Seul, je m'essayais, étant encore écolier, à creuser un sabot. Les ouvriers me donnaient des conseils, m'apprenaient à aiguiser les outils. Aussi, en quelques jours, je creusais un sabot susceptible de chausser un client sans le blesser.

« Il fallait entendre mon père se glorifier de ses exploits (non imaginaires) de creuseur de sabots. Jamais je n'arriverais à l'égaliser dans la rapidité et le fini de son travail. Je m'affairais, je suais, multipliais mes efforts, montre au poignet, pour aller toujours plus vite et faire toujours mieux. Il m'en a fallu des efforts, de la ténacité pour arriver à devenir un ouvrier habile ! Mon père taillait, parait le sabot, lui donnant forme et élégance. Je creusais derrière lui, chacun de nous accomplissant la moitié du travail. Quand je fus bien entraîné, sûr de mes coups, à 14 ans ½, je fichais des poussées à mon père, le débordant. Il s'affairait, soufflait, prenait à peine le temps de manger et n'arrivait pas encore à me fournir.

« Alors c'était à mon tour de triompher : « J'y suis arrivé à te monter à la cheville, je ne suis plus l'ouvrier moyen, la quantité négligeable : maintenant je te surpasse. Mes exploits sont plus concluants que ne le furent les tiens. Alors maintenant mets une sourdine à tes vantardises et incline-toi. A mon tour, je suis ton maître ! »

Les premières machines à fabriquer des sabots ont été conçues dès 1841 par le fabricant Durod mais elles n'ont commencé à se répandre qu'après la première guerre mondiale, à la fois pour compenser le manque de main d'œuvre et parce que l'électricité desservait de plus en plus les villages. La mécanisation plus ou moins importante des ateliers a entraîné la fermeture des plus petits, incapables de satisfaire rapidement les commandes, car le sabot était la chaussure des paysans et de beaucoup d'artisans (tanneurs, mégissiers, forgerons, fondeurs, carriers, mais aussi cuisiniers, ou encore pêcheurs en mer). Le coup fatal sera porté au métier par l'introduction de la botte en caoutchouc, durant l'entre-deux-guerres. Ce n'est cependant que dans les années 1960, parfois plus tard selon les régions, que la saboterie déclinera au point de devenir un « vieux métier ». Aujourd'hui, il ne subsiste plus en France que quelques artisans, dont la production permet de satisfaire les besoins des touristes ou des personnes fidèles à la semelle de bois lors des travaux de jardinage.

II. LE COMPAGNONNAGE DES SABOTIERS

1. Les enfants illégitimes des compagnons charpentiers ?

De nombreux documents du XIX^e siècle, émanant des compagnons sabotiers, situent leur fondation à Blois, en 1809. D'autres la datent de 1817, dans les forêts de l'Orléanais. Les circonstances de leur entrée dans le Devoir sont rapportées dans un livre de règlements dont le préambule nous apprend que : « Les ouvriers de cette corporation travaillaient la plupart du temps dans les forêts, soit à abattre le bois, soit à ébaucher le travail qu'ils apportaient ensuite dans les magasins pour la vente. Les charpentiers de haute futaie travaillaient également l'hiver dans les bois pour abattre le bois de construction, se lièrent intimement aux sabotiers, de là une inconséquence, même parjure. Les premiers assez intelligents ont su tirer profit de la naïveté des seconds pour obtenir d'eux les mystères qui les initièrent à la tenue d'une cayenne, afin de faire des Compagnons.³ »

Cette origine n'a rien d'impossible. Il est exact que les sabotiers vivaient souvent en lisière des forêts et qu'à ce titre, ils aient pu rencontrer des compagnons charpentiers, se lier d'amitié avec eux et, dans la détente qui aurait pu suivre quelque arrosage excessif, ils aient recueilli de quoi construire un Devoir. Que le fait se soit produit en 1809 ou 1817 ne change rien : en ce début de XIX^e siècle, nombreux sont les corps de métiers qui se cherchent des structures après l'abolition des corporations de l'Ancien Régime. Or, depuis la loi Le Chapelier (1791), toute espèce d'association entre ouvriers est prohibée. Les compagnonnages, pourtant interdits, n'en tiennent pas compte et apparaissent comme la seule structure efficace, le seul modèle pour des ouvriers en quête d'organisation.

Les sabotiers du Blésois ou de l'Orléanais ont pu seulement apprendre des charpentiers des éléments structurels : le tour de France, la Mère, l'existence d'une réception, d'une reconnaissance, etc. Quant au contenu même des rites, ils n'en ont probablement recueilli que des

3. Extrait de l'Instruction compagnonnique aux compagnons sabotiers éditée en 1909 à Tours par l'Union Compagnonnique.



58. — TOURS. — Musée compa-
gnonnique. — Saboterie. —
Auguste Poillerat, compagnon
Sabotier D. : D. :., lauréat du
Comice agricole de Bléré
(1904). — ND. Phot.

fragments. Mais c'était suffisant pour se lancer dans la fondation d'un Devoir, compte tenu des attentes des ouvriers sabotiers et du prestige attaché au titre de compagnon.

Une chose est sûre : des éléments propres aux charpentiers Soubises sont bien passés chez les sabotiers, à commencer par les quatre lettres U.V.G.T., initiales de la devise de leur rite.

Il faut ajouter que ce ne serait pas le seul cas d'un compagnonnage issu d'une indiscretion ou d'une transmission non approuvée par les autres compagnons du même corps : les précédents des toiliers (1775), des cordonniers (1808) puis des boulangers (1811) et même des tisseurs (1831) sont là pour l'attester.

Reprenons pas à pas quelques traces historiques sûres qui sont des jalons entre la fondation de 1809 et la reconnaissance de 1849.

En 1822 a lieu la réception du dénommé Jules Hourseau, *Alsacien l'Energique*, qui décèdera en 1884. En 1824, c'est la réception à Blois de Rollier, *Bressan Franc-cœur*, qui proposera en 1850 une organisation de sa société à Lyon.

En 1831 un compagnon sabotier dénommé Dibou rédige un manuscrit de 157 pages, document fort intéressant, associant des éléments historiques, rituels et réglementaires, qui débute ainsi :

« Ce manuscrit a pour intitulé le véritable lien des C...p... D... D... ou le Compagnonnage rendu à ses vrais principes⁴. Ce recueil a été fait et rédigé par Dibou Etienne natif de Soucelles, département de Maine et Loire, dixième compagnon reçu à Blois le 25 décembre 1809, pour l'instruction d'une cayenne de notre corps d'état et pour celle qui le seront à l'avenir...⁵ »

Dans d'autres documents, on trouve mention des nommés Rentard, né à Blois, premier reçu à Blois en 1809 et Baglon, né à Brissar⁶, deuxième reçu dans la même ville la même année. Tout cela semble bien confirmer la fondation de ce compagnonnage en 1809.

À propos de Dibou, notons d'ailleurs que nous le retrouvons en 1850, lors de la reconnaissance par les vanniers. Il est alors chassé de sa société car il fait obstruction à cette reconnaissance, ou plutôt il en refuse les conditions. En effet, de nombreux courriers échangés à cette époque nous sont parvenus dans lesquels il rappelle qu'il a établi le second degré de l'initiation, qu'il a sauvé la société de sa perte en son temps, qu'il n'accepte pas de brûler toutes les anciennes pièces comme les vanniers le demandent. Il déplore que sa ville ne soit pas retenue comme ville de Devoir parmi les sept autorisées par les vanniers. Tout cela l'offusque profondément, lui, un des fondateurs de la corporation !

2. Un Devoir composite.

Le compagnonnage des sabotiers a dû reposer durant une vingtaine d'années, peut-être plus, sur une structure et des rites simples. La teneur de la réception et des reconnaissances était, comme celles de tous les compagnonnages, d'inspiration chrétienne. Par exemple, cette « prière à la canne » extraite des affaires des compagnons sabotiers du Devoir : « D'où sort la canne ? de la Passion de Notre Seigneur Jésus Christ (...) les compagnons en ont prit un (*mot omis : morceau*) pour se servir de canne et l'imiter dans sa gloire et ses souffrances... »

On ne sait au juste avant 1831, faute d'archives complètes, quel était le contenu de leurs rites. Ensuite, on peut suivre l'évolution du rite jusqu'au moment où les compagnons vanniers les reconnaissent et les parrainent en 1849. Les documents dont nous disposons après cette date montrent qu'ils pratiquaient des rites analogues à ceux des autres compagnonnages placés sous la bannière de Maître Jacques et il est assuré que les vanniers leur ont transmis une grande partie des leurs.

Un « Livre des cérémonies et de réceptions pour les cayennes » fut alors rédigé en sept exemplaires et remis à chacune d'elles en 1850. Celui de Bordeaux, postérieur à 1850, déposé au musée du Compagnonnage de Tours, comprend les cérémonies suivantes : « Arrivée d'un compagnon » (reconnaissance et embauchage), « Pour le départ d'un compagnon », « Guilbrette du champ de conduite », « Règles de la conduite générale », « Manière de se tenir en chambre », « Manière de monter en chambre », « Règles de justice pour les déffences » (fautes et sanctions), « Sur la manière que les compagnons doivent se préparer pour faire une réception », « Serment », « Pour le changement de mère », « Cérémonies du changement de mère », « Manière de sortir de chez la mère », « Manière de faire la cérémonie tel quelle doit se faire pour l'entrée de mère », « Cérémonies funèbres ».

4. Ce titre s'inspire d'un ouvrage maçonnique de Nicolas Charles Des Etangs, ancien président de la loge des Trinosophes à Paris, dont la première édition est de 1825 ou 1829 et qui sera encore édité en 1847 : *Le Véritable lien des peuples ou la Franc-Maçonnerie rendue à ses vrais principes*. Les Éditions Lacour-Ollé, à Nîmes, l'ont réédité il y a quelques années.

5. L'orthographe maladroite de l'auteur du manuscrit a été corrigée pour en faciliter la lecture.

6. Sans doute Brissarthe, en Maine-et-Loire.

À la faveur des lectures de certains de leurs membres, ou bien de leur affiliation à des loges maçonniques, leur Devoir s'est étoffé de nouveaux éléments puisés dans les rituels de la franc-maçonnerie. Ceci est particulièrement probant lors de la « finition » du compagnon, cérémonie présentée comme l'accession à un « second degré » ; on voit ainsi apparaître le personnage d'Hiram, l'architecte du temple de Salomon, le symbolisme des outils (compas, équerre, niveau, fil à plomb). De plus, il était lu au récipiendaire un long historique concernant l'origine du Devoir, depuis la naissance du monde, jusqu'aux Égyptiens et Salomon puis l'arrivée des compagnons à la Sainte-Baume, après l'achèvement du temple. Certains passages sont directement issus, quasiment mot à mot, du *Thuileur de l'Ecosisme* de Delaulnaye (éditions de 1813 puis 1821).

La constitution d'une mythologie puisée jusqu'aux lointaines origines de l'Humanité n'est pas propre aux sabotiers, pas plus que les emprunts aux rites et symboles maçonniques. Les compagnons du XIX^e siècle, plus instruits que leurs prédécesseurs du siècle précédent, ayant appris à lire, découvraient toute une littérature alors en vogue, qui leur faisait découvrir les mystères antiques, les rites des Égyptiens, ceux des Templiers et de la franc-maçonnerie, présentés comme les divers avatars d'une même tradition éternelle mais secrète. Ces publications leur ont servi à étoffer de façon importante leurs livres de Devoir, tout en intégrant dans la « tradition des initiés » les vieux rites compagnonniques. Il n'y eut pas substitution mais ajout à leurs Devoir initial.

3. La reconnaissance des autres corps.

Comme tous les compagnonnages, il apparut nécessaire aux sabotiers de se faire reconnaître comme membres du Devoir et enfants de Maître Jacques, auprès des autres corps. Cela ne leur fut pas aisé et demanda bien des années...

Dès 1814, ils font des démarches auprès des compagnons passants tailleurs de pierre de Tours, leur société étant considérée comme la plus ancienne et pleine de sagesse. Mais ceux-ci, prudents, ne s'engagent pas. Vers 1819, à Blois, des démarches similaires sont effectuées auprès des autres corps, mais, selon leurs écrits « cette demande resta sans réponse jusqu'en 1830 au changement de gouvernement qui se faisait aux cris de liberté »⁷. Le moment pouvait en effet paraître favorable.

En 1831, ils avaient fondé trois cayennes (Blois, Nantes, La Rochelle), ce qui correspond à l'apparition des premiers cachets des compagnons sabotiers connus, qui sont de forme ovale, ayant en leur centre l'équerre et le compas avec la lettre G. Leur compagnonnage commençait alors à être mieux connu des autres corps. Aussi, en septembre 1832, ils demandèrent aux compagnons serruriers du Devoir de les prendre sous leur protection. Une assemblée générale des corps du Devoir fut organisée à Angers et les délégués des trois cayennes y prirent part. Mais, une fois encore, ils ne furent pas reconnus, pas plus qu'en 1837, où une assemblée similaire eut lieu. En 1839, ils se tournent à nouveau vers les compagnons tailleurs de pierre, mais sans succès. En 1841 la situation semble bloquée et un compagnon sabotier écrit : « Je peux dire l'avoir sauvé du tombeau en 1841 à Jumel »⁸. Tous les compagnons qui

7. Extrait de l'instruction compagnonnique éditée à Tours en 1909 par l'Union compagnonnique.
8. Probablement Longué-Jumelles, dans le Maine-et-Loire.

étaient présents à cette assemblée étaient décidés à tout abandonner et à ne plus se dire compagnons. »

Non seulement, les autres corps du Devoir ne voulaient pas les recevoir, mais ils se moquaient d'eux à travers leurs chansons. L'illustre Piron, *Vendôme la Clef des Coeurs* (1796-1841) s'indigne qu'ils osent se qualifier de compagnons et les place au même rang que les cordonniers et les boulangers. Dans *Mon rêve*, n'écrit-il pas ce couplet :

Bientôt, le cœur saisi de crainte,
Je traverse d'affreux cachots,
Où gémissaient dans leur enceinte
Des loups, des renards et gavots,
Tandis que la gent sabotière,
Et des cordonniers à foison,
Chantaient d'une horrible manière
Un hymne en l'honneur de Pluton. »

Et dans *La Gnognote*, il écrit :

Mais le diable m'emporte,
Quand j'vois dans c'pays-là,
(On parle) Des sabotiers, des boulangers, des cordonniers
qui veulent, malgré tout, s'dire Compagnons du Devoir, je n'peux
m'empêcher de dire, et vous conviendrez comme moi, que
Des Compagnons du Devoir comm' ça,
C'est d'la gnognote. »

Piron les égratigne encore dans ses *Couplets pour rire* :

Quand je vois des cordonniers,
Des mitrons, des sabotiers,
Partout Compagnons se dire,
Ça me fait rire (bis),
Rire et toujours rire.

Mais le temps passe et ils trouvent une oreille attentive auprès des compagnons vanniers du Devoir. C'est un petit corps, implanté en milieu rural, comme les sabotiers, mais sa légitimité dans le Devoir n'est contestée par personne. Aussi, dès le début de l'année 1849, à Nantes, les sabotiers entreprennent des démarches auprès des autres corps en avançant qu'ils sont parrainés par les vanniers. Le 17 août 1849, ces derniers commandent une assemblée générale où assistent dix-sept corps. Parmi eux sont les chapeliers, les plâtriers, les tourneurs, les selliers, les tondeurs de drap, les toiliers, les cloutiers. Les vanniers exposent que les sabotiers abandonneront les « connaissances qu'ils avaient pour suivre celles qu'ils leur donneraient et que pendant 20 ans à dater de ce jour, ils ne feraient aucun C.: sans qu'il soit admis par les huit corps indiqués plus haut⁹, et les sept corps ainsi se retirèrent. »

Deux jours plus tard, le 19 août, tous assistèrent à une messe chantée en l'église Saint-Nicolas pour célébrer cette reconnaissance. Quatre-vingt-cinq compagnons des huit corps et de celui des sabotiers et cinquante aspirants étaient présents.

Peu après, les compagnons passants tailleurs de pierre nantais présentent des explications embarrassées à leurs coteries de Bordeaux, car ils sont aussi considérés par les sabotiers comme ayant approuvé leur reconnaissance. Ce point restera toujours ambigu.

9. Huit, avec les vanniers.

Voici un courrier des compagnons vanniers de Nantes à ce sujet, de 1850, dont nous avons corrigé l'orthographe pour en faciliter la lecture :

« Les pays,

La présente est pour faire part d'un mécontentement des compagnons passants tailleurs de pierre de Nantes [qu'ils] nous ont témoigné dimanche 29 septembre. Voici comment leurs compagnons de Paris leur ont écrit que les compagnons vanniers de Paris avaient été chez leur mère et qu'ils leur avaient dit que 5 compagnons passants et cité leur nom avaient reconnu les compagnons sabotiers nos enfants.

Dites aux compagnons passants de Paris que leurs compagnons de Nantes qui ont assisté aux assemblées et notamment celle du 9 août 1849 n'ont donné aucun mot de reconnaissance aux compagnons sabotiers, seulement ils ont été témoins que nous les avons pris et reçus nos enfant légitimes et qu'ils les reconnaissent pour des compagnons selon l'usage des corps et qu'ils leur promettent aide et assistance comme aux autres corps.

Ayez la complaisance de nouveau de faire part aux compagnons passants tailleurs de pierre et de leur dire que les compagnons de Nantes ont donné leur assentiment et les ont reconnus et qu'ils avaient habitude d'agir franchement et qu'ils en ont conservé l'habitude.

Les compagnons passants de Nantes ont pris connaissance et lecture de la dite lettre et n'ont fait aucune observation et vous prient de leur en faire part.

F. E. C. P. N. T. H. C. V. D. D. V. D. L. V. E. F. D. N.

Nantais la Constance

Nantais Divertissant

Nantais la Jeunesse

Tourangeau la Liberté, R. »

Un autre courrier émanant des archives des compagnons passants tailleurs de pierre de Bordeaux évoque les correspondances échangées entre eux et ceux de Nantes au sujet des sabotiers. Ce document a été publié dans le journal *Compagnonnage* n° 322.

« Messieurs et coteries,

Nous formons des vœux pour que la présente vous trouve en bonne santé ainsi que tous les H.C.T.D.P. qui sont sur le T.D.F. et ailleurs.

Coteries,

En réponse à votre lettre du 25 relativement aux compagnons vanniers, nous devons vous donner connaissance de ce qui s'est passé chez nous, nous établissons les faits dans la plus simple expression.

Les compagnons vanniers convoquèrent plusieurs corps d'état et de ce nombre les C.P.T.D.P. à l'effet de leur donner connaissance qu'ils étaient décidés à reconnaître les ouvriers sabotiers comme compagnons. Trois réunions ont eu lieu, la troisième et dernière à laquelle assistèrent trois de nos compagnons eut pour résultat [ce qui suit, de la part des compagnons vanniers] :

« Messieurs, nous vous avons convoqués une troisième et dernière fois pour vous donner connaissance que nous sommes irrévocablement



fixés à reconnaître pour compagnons les ouvriers sabotiers, la majorité des corps réunis se sont prononcés dans le même sens ».

Il nous fut demandé quel était notre avis et ce que nous pensions faire. Notre réponse fut que nous ne pouvions dans aucun cas recevoir un corps pour compagnon sans l'assentiment général, de plus que nous ne pouvions les empêcher de reconnaître les sabotiers si telle était leur intention. Quant aux prétendues signatures données par nous pour cette affaire, vous pouvez croire que c'est complètement faux.

Nous ne vous entretiendrons pas davantage de cette affaire qui suivant nous n'a aucune importance et croyez bien que les faits cités ci-dessus sont de la plus grande exactitude. Rien de plus à vous marquer pour le présent si ce n'est que nous vous prions de nous excuser si nous ne vous avons pas respectés dans tous les endroits qui vous sont dus.

Daignez agréer, chers coteries, l'hommage des sentiments respectueux du compagnon qui a l'honneur de vous écrire aujourd'hui. »

En septembre, un député des sabotiers part de Lyon pour Nevers et Blois, et récupère au passage les archives, les cachets de ces cayennes et les fonds de leur caisse, pour les remettre aux vanniers.

Enfin, le 15 septembre 1849, les compagnons vanniers leur donnent une constitution dont voici quelques-uns des 24 articles :

« Art. 1^{er} : Les compagnons vanniers se reconnaissent pères des compagnons sabotiers.

Art. 2. Les compagnons passants tailleurs de pierres, selliers, toiliers, tondeurs de drap, chamoiseurs, plâtriers, tisseurs-ferrandiniers (sans distinction de rang) ont donné leur assentiment, et approbation et les reconnaissent pour frères et compagnons du tour de France.

Art. 4 : Ils seront le vingt-neuvième corps et marcheront après les compagnons tisseurs-ferrandiniers¹⁰.

Art. 10 : Nous ne reconnaitrons aux compagnons sabotiers que sept cayennes et dans chaque cayenne qu'un cachet portant le nom de la ville¹¹.

Art. 13 : Ils ne pourront recevoir aucun compagnon que des catholiques et tout individu professant une religion découlant de l'Évangile¹². »

Le 8 octobre suivant, il fallut que les corps qui avaient reconnu les sabotiers le manifestent en signant la constitution. Les selliers, les toiliers, les plâtriers, les tisseurs-ferrandiniers, les blanchers-chamoiseurs le firent sans réticence. Les tailleurs de pierre, les tondeurs et les tourneurs se firent attendre...

On remarquera que reconnaître une corporation comme membre d'un Devoir n'était pas une mince affaire et qu'elle nécessitait un formalisme digne des notaires. Il fallait réunir toutes les sociétés, recueillir leur assentiment après que celles-ci aient sollicité l'accord de leurs chambres et cayennes, ménager la susceptibilité des uns et des autres,

10. Fondés en 1831 et reconnus en 1841.

11. Pour mémoire : Tours, Paris, Orléans, Nantes, Lyon, La Rochelle, Bordeaux. Les villes « historiques » d'Angers et de Blois furent suspendues en tant que villes de réception. C'est à cette époque qu'apparaissent les nouveaux cachets des compagnons sabotiers du Devoir, de forme circulaire, avec la date de fondation et les lettres initiales de leur ville de fondation : NT, pour Nantes. Ces cachets de sabotiers sont analogues à ceux des compagnons vanniers, leurs pères en Devoir, qui portent aussi mention de leur ville et date de fondation légendaire : Orléans 1409.

12. Ce qui permettait aux protestants de se faire aussi recevoir compagnons.



tout en évitant quelques tiraillements au sein du corps demandeur. Car il y en eut, comme à Angers, en 1850, lorsqu'il fallut brûler les archives antérieures à la reconnaissance et aussi parce que les vanniers avaient monnayé fort cher (plus de 3 000 francs, paraît-il) leur parrainage !

Cet épisode met aussi en lumière le manque d'unité entre les sociétés à propos de leur place respective dans le Devoir. Beaucoup de corps, et non des moindres, ne se préoccupaient pas de questions généalogiques et de préséances. C'est ainsi que les compagnons passants tailleurs de pierre demandent à leurs coteries de Bordeaux « s'il [leur] est possible de [leur] faire parvenir une liste des rangs de chaque compagnon du Devoir » pour savoir si elle correspond à celle qu'ils ont découvert en se référant au livre de Victor-Bernard Sciandro, *La Sagesse de Bordeaux*, sur *Le Compagnonnage*, qui venait de paraître¹³ !

Au fil des ans, d'autres corps signent la constitution des sabotiers, tels, le 30 décembre 1851, les tanneurs-corroyeurs et les cordiers. Mais d'autres rechignent à le faire, comme les plâtriers, qui renient leur signature, sans doute sous la pression de leurs pères, les charpentiers, lesquels, avec les couvreurs, mettent des entraves à cette reconnaissance, en entraînant avec eux les maréchaux-ferrants (« ils désiraient nous reconnaître mais ne peuvent pas le faire pour plaire aux charpentiers », écrit un compagnon sabotier).

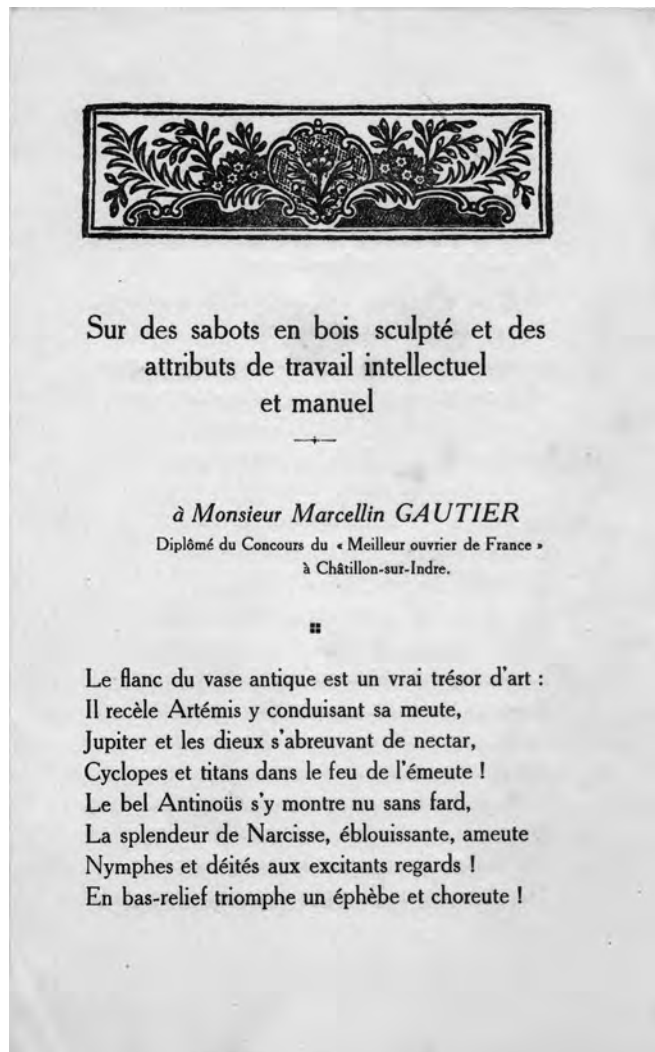
Marcelin Gautier, *Rennois l'Amour du Travail*, compagnon sabotier des Devoirs Unis, et son épouse, devant l'ébauche de sa paire de sabots géants unis par la pointe, en 1936, à Châtillon-sur-Indre.

En-dessous, les mêmes sabots à un autre stade de leur fabrication.

L'apparence finale est celle de l'osier tressé, probable hommage aux compagnons vanniers, les « pères » des compagnons sabotiers. Ce grand chef-d'œuvre, don du compagnon Gautier, est exposé au musée du Compagnonnage de Tours.

13. Victor-Bernard Sciandro, dit *La Sagesse de Bordeaux*, compagnon passant tailleur de pierre : *Le Compagnonnage, ce qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il devrait être* ; Marseille, 1850. Le « liste du rang qu'occupent les Compagnons du Devoir » figure aux pages 114-116.

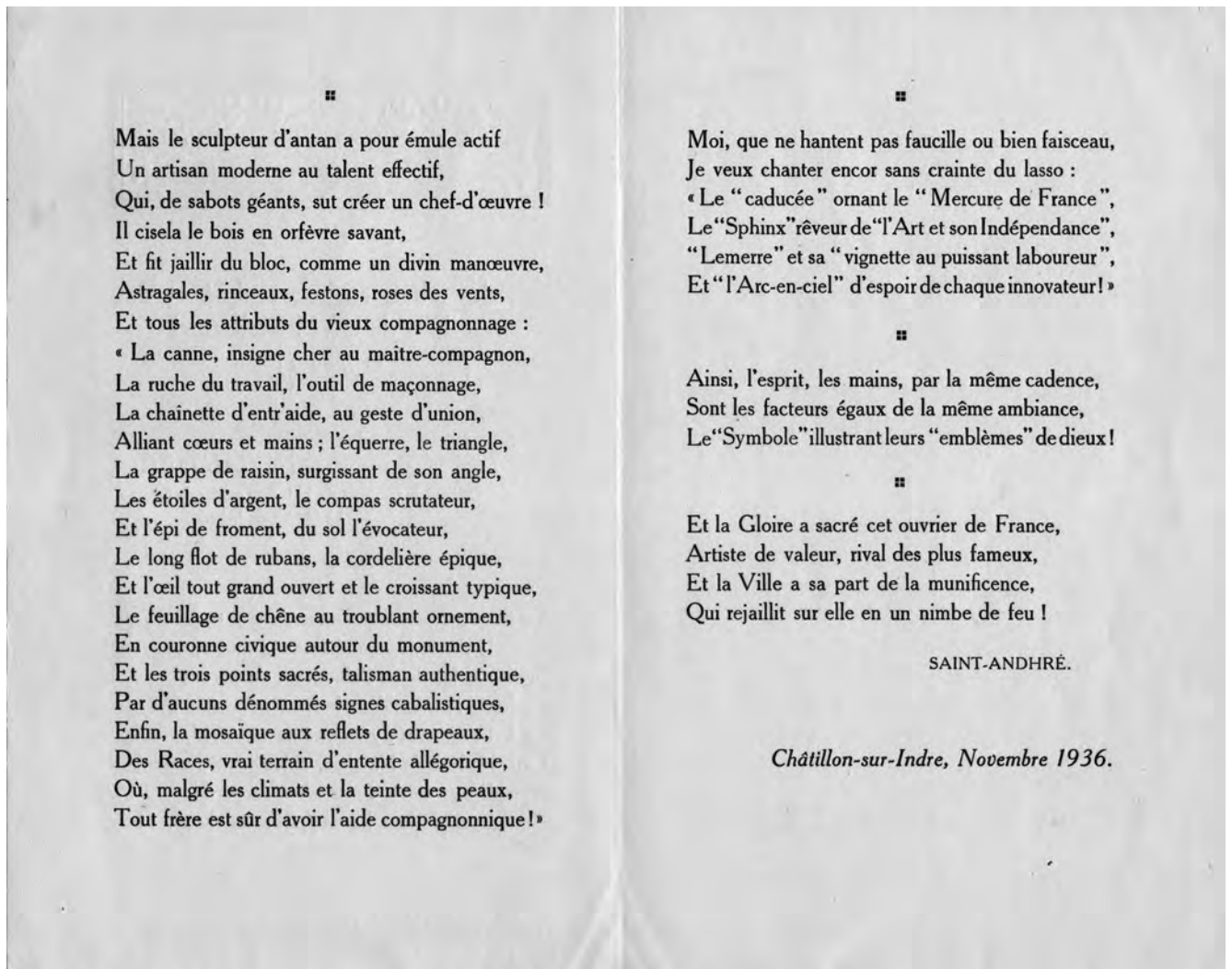
Les figures symboliques des sabots géants de Marcelin (ou Marcellin) Gautier inspirèrent en 1936 le poète Saint-Andhré, de Châtillon-sur-Indre, qui composa 45 vers pour les décrire.



En 1852, à Nantes, les tailleurs de pierre signent enfin le précieux document et les tondeurs de drap font de même mais ce n'est qu'en 1862, dix ans plus tard, que la signature des cloutiers vient s'apposer sur la constitution. Et les démarches pour la reconnaissance des autres corps se poursuivent. Ainsi, à Paris, le 22 août 1869, 169 compagnons du Devoir se réunissent à l'initiative des vanniers. Les résultats sont décevants : les menuisiers n'ont pas l'assentiment de toutes leurs chambres, les maréchaux n'ont pas reçu toutes les réponses de leurs cayennes, les charrons se disent prêts à signer mais ne veulent pas le faire tant que les cordonniers seront présents ! Seuls les teinturiers acceptent de les reconnaître.

Enfin, à Bordeaux, le 10 juillet 1881, les sabotiers sont reconnus par l'ensemble des corps du Devoir. Ils ont donc désormais le droit de signer le registre de la Sainte-Baume détenu chez le compagnon Audebaude, à Saint-Maximin, mais ils seront très peu nombreux à le faire puisqu'on ne dénombre que deux signataires : un en 1886 (*Guépin l'Estime du Travail*) et un autre l'année suivante (*Tourangeau Va de Bon Cœur*)¹⁴. Cela ne signifie pas, cependant, qu'ils ne se rendaient pas à la grotte auparavant ; au contraire, la présence de la Sainte-Baume sur les images de leur société ainsi que le port de couleurs frappées des épisodes de la vie de Marie Madeleine, attestent que cette pratique revêtait pour

14. Amédée Poillerat, reçu à Tours en 1881, qui passe le 19 janvier 1886 et Victor Méchin, reçu à Bordeaux le 15 août 1885, qui s'y rend le 29 avril 1887.



eux autant d'importance que pour les autres corps. On remarque, par exemple, que le compagnon d'Orléans nommé Amand dit *Guépin Cœur d'Amour*¹⁵ fait imprimer vers 1860 une lithographie intitulée « Dédié aux Enfants du Devoir » où figure la scène de la rencontre entre la sainte et Jésus, au cours de laquelle il lui dit : *Noli me tangere*.

4. Les sabotiers favorables à la Fédération Compagnonnique de tous les Devoirs réunis.

Les sabotiers sont donc reconnus comme compagnons du Devoir, mais comment vont-ils s'insérer dans le Compagnonnage tout entier, tiraillé entre diverses tendances, conservatrices, unitaires et réformistes ? Car les années 1860 voient les compagnons resserrer leurs rangs, à la fois parce qu'ils perçoivent les symptômes d'un déclin inéluctable s'ils ne s'unissent pas et aussi parce qu'ils sont désormais plus sensibles aux messages de fraternité lancés depuis vingt ans par Perdiguier et quelques autres compagnons.

Ce mouvement d'union est initié dès 1864, à Lyon, par la fondation de la Société de bienfaisance de tous les Devoirs réunis. Parmi les adhérents figure un sabotier, le compagnon Sylvain, *Tourangeau la Colonne*. D'autres sociétés d'anciens compagnons réunis voient le jour un peu

15. Auguste Amand, *Guépin Cœur d'Amour* (1810-1884) fut aussi un chansonnier, correspondant de Perdiguier et président de la Fédération des compagnons des Devoirs réunis d'Orléans.

Le buste du compagnon René Olivier, *Tourangeau le Courageux* (1839-1936), sculpté par lui-même dans le tuffeau sur la façade de son habitation à Restigné (Indre-et-Loire).

Photo L. Bastard.



partout en France et en 1874, à Lyon, sous l'impulsion de Lucien Blanc, elles adoptent une constitution et une reconnaissance générale pour mettre en place une Fédération Compagnonnique de tous les Devoirs réunis. Aucun sabotier ne figure lors des séances mais cinq ans plus tard, en 1879, lorsque la constitution est révisée, le compagnon sabotier Mège dit *Saintonge le Désir du Devoir*, délégué de l'activité de Lyon, la ratifie.

La Fédération Compagnonnique prend de l'ampleur, séduit les uns et agace les autres. Il y a les « pro » et les « anti » Fédération, les progressistes et les conservateurs. Les sabotiers sont plutôt dans le camp fédéral. Ils sont favorables à l'extension du Compagnonnage à des activités similaires. Déjà, en 1870, ils avaient signé l'acte autorisant les bourreliers à se dénommer « bourreliers-harnacheurs » : ce n'était pas qu'une question de vocabulaire, car cette nouvelle dénomination tenait compte de l'évolution du métier. Forts de ce précédent, en 1882, les compagnons sabotiers demandent donc aux corps du Devoir l'autorisation de se dénommer désormais « compagnons sabotiers-galochiers-formiers ». Ils invoquent le fait que les outils utilisés pour fabriquer des galoches et des formes de cordonniers sont les mêmes que ceux des sabotiers. Et surtout, ils expriment déjà leur inquiétude face à l'avenir et la crainte de voir leurs effectifs diminuer s'ils ne s'adjoignent pas des ouvriers exerçant des activités proches des leurs. Après quelques hésitations, ils informent le tour de France qu'ils s'appelleront à présent « compagnons sabotiers-formiers ». Ils ne seront pas les seuls à agir de la sorte en prévision de l'avenir puisque le 7 septembre 1884, à Bordeaux, les cloutiers feront accepter en leur sein un corps similaire, celui des boulonniers.



Attachés au progrès et soucieux de relever les corporations en déclin, ils sont donc favorables à la Fédération Compagnonnique. Mais un courant opposé voit le jour à Nantes en 1880, vite suivi par Tours, avec la naissance du Ralliement des Compagnons du Devoir. Il regroupe ceux qui veulent rester fidèles au Devoir. Y adhèrent aussitôt 177 compagnons dont 10 sabotiers. Mais les plus durs du Ralliement s'en méfient et, au cours d'un banquet, on refuse la parole à des compagnons sabotiers suspects d'être favorables à la Fédération. Ils s'en émeuvent, en font part à leurs pays et l'un d'eux écrit, indigné : « La ville de Tours, si tristement célèbre par l'écllosion des reptiles du Ralliement, voudrait-elle devenir un fonds de discorde pour notre belle société ? »

Cette discorde, ils la fuient, eux qui ont eu à subir durant plusieurs décennies le mépris des autres corps. Au contraire, à présent, ils veulent tout faire pour que les uns et les autres vivent en bonne intelligence et, à leurs yeux, seule la Fédération peut y parvenir. Aussi, en 1884, lorsqu'ils sont sollicités par elle pour donner leur avis sur des projets de réforme, ils répondent favorablement à la réception d'hommes mariés, aux réceptions en commun, à l'étude de la fusion des corps et des rites et enfin à l'admission de nouvelles corporations, sous réserve qu'elles soient présentées par trois corps reconnus. La même année, le 6 septembre, se tient à Bordeaux le congrès de la Fédération. Les sabotiers sont représentés par Gervais, *Blois l'Ami du Tour de France*¹⁶, délégué de l'Activité de Bordeaux ; Poillerat, *Guépin l'Estime du Travail*¹⁷, délégué de l'Activité et des Anciens Compagnons Réunis d'Orléans ; Veau-morond, *Angevin l'Espérance*¹⁸, délégué de l'Activité de Bordeaux.

Les compagnons du Devoir tourangeaux réunis autour de René Olivier, *Tourangeau le Courageux*, lors de la remise de sa croix de chevalier de la Légion d'Honneur, en 1934. R. Olivier fut l'un des quelques compagnons sabotiers qui n'intégra pas l'Union Compagnonnique, restant « fidèle au Devoir ».

16. Abel Gervais, né à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) en 1858, reçu à Nantes le 25 décembre 1879. Il reçut l'écharpe d'honneur de l'Union Compagnonnique.
17. Amédée Poillerat, né à Beaugency (Loiret), reçu à Tours le 17 avril 1881.
18. Joseph Veau-morond, décédé en 1893.

6. À l'Union Compagnonnique.

En 1889, à Paris, a lieu le dernier congrès de la Fédération car c'est celui qui fonde l'Union Compagnonnique. Les sabotiers y ont envoyé leurs délégués : Bigot, *Parisien la Bonne Conduite*¹⁹, Durassier, *Angevin la Douceur*²⁰, et Bontemps, *Vosgien l'Ami du Voyage*²¹. Ils votent en faveur de l'Union et dans la foulée 205 de leurs Pays y adhèrent et y cotisent.

Les réceptions ne cessent pas et entre 1890 et 1899, 130 compagnons sabotiers sont reçus. Ils sont compagnons du Devoir adhérents de l'Union Compagnonnique.

En 1892, toujours inquiets de leur devenir, ils décident d'intégrer les professions similaires de formiers en chapeaux, formiers en chaussures et galochiers. Mais, les ouvriers de ce dernier métier sont plus proches, semble-t-il, des cordonniers ; aussi, en 1894, lors du congrès de l'Union qui se tient à Nantes, passent-ils sous la tutelle des compagnons cordonniers-bottiers.

En 1899, comme la plupart des autres corps du Devoir ou du Devoir de Liberté qui ont adhéré à l'Union, ils autorisent celle-ci à recevoir, partout où elle est établie, des aspirants sabotiers-formiers et de corporations similaires, sous réserve qu'ils remplissent les conditions réglementaires, notamment professionnelles, après examen de leurs capacités par des compagnons de professions analogues. Ensuite, les nouveaux reçus devront se faire instruire sur le Devoir particulier des compagnons sabotiers lorsqu'ils passeront dans une ville où ceux-ci seront présents. Cette décision entraîne donc la naissance de compagnons sabotiers qui ne sont plus reçus par leurs pairs réunis en corporation au sein de l'Union Compagnonnique mais par des sabotiers de l'Union à titre individuel. Ce ne seront plus des compagnons sabotiers du Devoir *adhérant à l'Union* mais des compagnons sabotiers *de l'Union* (ou des Devoirs Unis). On dénombrera 264 compagnons reçus sous ce statut après 1899 et jusqu'en 1949.

Ce changement entraîne quelques remous au sein de la corporation. Des sabotiers de l'Activité se plaignent de ne pas être prévenus avant que soit effectuée une réception de nouveaux compagnons. Ils estiment que la présence de compagnons du métier est le gage d'un recrutement de qualité. Certains renâclent devant les bouleversements engendrés par la naissance de l'Union, déplorent la centralisation lyonnaise et craignent que leur Devoir ne s'estompe au profit d'une simple société de secours mutuels. Le président de l'Union, Lucien Blanc, leur réplique qu'en 1849, lorsqu'ils ont été reconnus par les compagnons vanniers, ces derniers ne pratiquaient pas leur métier et que, pourtant, tous les compagnons sabotiers qui furent faits après cette date n'en étaient pas moins de bons compagnons...

Le processus d'unification des corps et des rites était déjà engagé. Il sera validé le 25 juin 1899, lors du congrès de Toulouse. Cela signifiait que, désormais, un rituel de réception unique serait adopté pour tout candidat, quel que soit son métier, et qu'il n'existerait plus d'autonomie locale et financière entre les différents corps d'états. Cette importante décision (toujours en vigueur), divisera les sabotiers. Les cayennes d'Angers, Orléans, Lyon et Toulouse accepteront sans réserve cette fusion ; Saintes et Blois, qui n'ont rien répondu, sont considérées comme consentantes ;

19. François Bigot, né à Paris le 24 mai 1845, reçu à Paris le 12 novembre 1884.

20. Augustin Durassier, né à La Varenne (Maine-et-Loire) le 2 juin 1834, reçu à La Rochelle en 1857, décédé en 1899.

21. Eugène Bontemps, né à Méricourt (Vosges) le 18 décembre 1862, reçu à Bordeaux le 25 décembre 1888.

Bordeaux accepte la fusion des rites mais croit devoir réserver sa décision quant à la fusion des corps ; enfin Nantes, Tours et Paris se prononcent pour le maintien de la situation existante, c'est-à-dire celle de cayennes locales adhérant à l'Union Compagnonnique mais conservant une autonomie rituelle et financière.

Ces réticences se poursuivront quelques années encore. Ainsi, le 24 novembre 1902, les compagnons sabotiers de Tours se dotent de statuts particuliers qui n'avaient pourtant logiquement plus lieu d'être au sein de l'Union depuis 1899, lorsque le congrès de Toulouse vota la fusion des corps et des rites. Mais, trois ans plus tard, le 1^{er} janvier 1905, les compagnons sabotiers « du Devoir adhérant à l'Union » abandonnent leur organisation propre et inscrivent tous leurs aspirants à l'Union. De même, la cayenne d'Angers, malgré son vote de 1899, avait conservé son autonomie. Ce n'est que le 7 juillet 1912 que les compagnons sabotiers de cette ville se réuniront en dernière assemblée corporative, pour voter la remise à l'Union de leurs meubles et archives.

Au congrès de l'Union, à Tours en 1909, leur corporation est représentée par trois délégués : Edmond Ézard, *Nivernais l'Ami du Devoir*, Victor Méchin, *Tourangeau Va de Bon Cœur*, de Tours, et Pierre Vauboin, *Lyonnais Le Bien Aimé*, de Lyon (ce dernier deviendra maire de la commune de Tassin-la-Demi-Lune et une place porte désormais son nom)²².

Puis éclate la Grande Guerre, privant l'Union d'un congrès en 1914. Ce n'est qu'en 1919, à Bordeaux, qu'il se tiendra sous la présidence d'Abel Gervais, *Blois l'Ami du Tour de France*, que nous avons déjà rencontré lors du congrès de 1884 ! Ce compagnon, né à La Motte-Beuvron en 1858, avait été reçu à Nantes le 25 décembre 1879. Il avait été le Premier en Ville des sabotiers adhérant à l'Union en 1902 puis le président général de l'Union Compagnonnique par intérim, de 1916 à 1919. Sa longue carrière ne s'achèvera pas encore, puisque l'écharpe d'honneur lui sera décernée en 1932 et qu'il prendra encore la gâche de président de la section de Bordeaux en 1936.

Après la guerre, l'heure est aux comptes. Plusieurs aspirants et compagnons (29 identifiés) sont morts sur les champs de bataille. En 1922-1923, si quatre compagnons sont à nouveau reçus, il s'avère difficile de retrouver les effectifs d'antan. On dénombre alors soixante compagnons sabotiers-formiers en règle alors qu'il y en a le double qui ne cotisent plus et n'entretiennent plus de relations avec leur société.

Pourtant, les sabotiers sont encore représentés au sein de l'Union et envoient deux des leurs au congrès de Paris, en 1924 : Ezard, *Nivernais l'Ami du Devoir* (déjà délégué au congrès de 1909) et Mitanchet, *Bourguignon Va de Bon Cœur*²³. Et reçoivent encore épisodiquement quelques compagnons.

Il en est ainsi de Marcelin Gautier, l'auteur de prestigieux chefs-d'œuvre, dont deux sont exposés au musée de Tours. Marcelin Gautier, né à Saint-Sulpice-des-Landes (Ille-et-Vilaine) le 5 janvier 1893, avait été inscrit comme membre participant à l'Union Compagnonnique le 1^{er} juillet 1909. Mais il faudra attendre le 12 novembre 1922 pour qu'il soit reçu compagnon à Tours sous le nom de *Rennois l'Amour du Travail*. En 1933, il recevra le titre de Meilleur Ouvrier de France en présentant sa paire de sabots géants, unis par la pointe, creusés et sculptés dans un



Victor Méchin, *Tourangeau Va de Bon Cœur* (1857-1950), compagnon sabotier, président de la section de Tours durant plusieurs années, présentant la constitution de l'Union Compagnonnique au début du XX^e siècle.

22. Edmond Ézard, né à Mesves-sur-Loire (Nièvre) le 16 mai 1862, reçu à Bordeaux le 12 novembre 1886. Victor Méchin, né à Savigné-sur-Lathan (Indre-et-Loire) le 14 novembre 1857, reçu à Bordeaux le 15 août 1885, décédé le 10 octobre 1950, titulaire des palmes académiques et de l'écharpe d'honneur de l'Union Compagnonnique. Pierre Vauboin, né à Ecully (Rhône) le 15 mars 1866, reçu à Bordeaux le 12 novembre 1883, décédé le 25 juin 1937, titulaire de l'écharpe d'honneur de l'Union Compagnonnique.

23. François Mitanchet, né à Sassenay (Saône-et-Loire) le 28 avril 1856, reçu à Bordeaux le 25 octobre 1879, décédé le 10 août 1936. Titulaire de l'écharpe d'honneur de l'Union Compagnonnique.

grosse bille de noyer de 2,50 m. Etabli à Châtillon-sur-Indre (Indre), à l'enseigne du Sabot rouge, il décèdera en 1971. Ses chefs-d'œuvre constituent le chant du cygne de son compagnonnage.

Mais la vie continue et l'Union peut compter sur les sabotiers puisqu'ils participent régulièrement à ses assemblées et occupent des postes à responsabilité. Lors du congrès de 1934 qui regroupe les corps de métiers, celui des sabotiers-formiers est réuni à ceux qui travaillent le bois.

Durant les années de guerre, ils retrouvent quelque vigueur puisque le cuir et donc les chaussures viennent à manquer ou sont devenus très onéreux. Ils fabriquent des galoches et des sabots qui trouvent preneurs. C'est aussi durant cette période, en 1942, que paraît l'un des rares livres qui leur ait été consacrés, celui de Suzanne Delain, intitulé : *Contes du cuvier ; Bugiste Franc-Cœur, Peau noire et autres contes*²⁴. Le premier conte, qui donne son titre au livre, occupe près de la moitié du volume. Il raconte la vie d'un compagnon sabotier, son tour de France et diverses mésaventures, dans l'après-guerre de 1870. Il est bien renseigné sur les usages des compagnons, mais pas toujours sur ceux qui étaient propres aux sabotiers. La parution du livre n'est sans doute pas étrangère au renouveau de l'artisanat et du Compagnonnage sous Vichy.

7. La fin d'un compagnonnage.

Après la guerre, en octobre 1945, s'ouvre le congrès de Montauban. La section de l'Union de Châteauroux y délègue Marcelin Gautier.

En 1950, on ne recense plus que 22 sabotiers en règle à l'Union. Le dernier compagnon reçu l'avait été en 1949 à Tours comme sabotier monteur en galoches. Quelques uns vont encore s'illustrer, tel Georges Corbineau, *Nantais l'Amour du Travail*²⁵, qui sera reconnu comme l'un des Meilleurs Ouvriers de France en 1955. Ouvrons une parenthèse pour signaler que d'autres compagnons sabotiers avaient été distingués en recevant la Légion d'Honneur, tel Léger, *Angevin la Constance*, reçu à Nevers en 1841, Olivier, *Tourangeau le Courageux*, reçu à Bordeaux en 1858, médaillé en 1934 et Marcelin Gautier, *Rennois l'Amour du Travail*, reçu à Tours en 1922, médaillé en 1956.

Tous ces valeureux compagnons sabotiers vont s'éteindre avant la fin du siècle... Delimel en 1950, Grousset en 1952, Deleurme en 1958, Bouchard en 1959, Jahan en 1964, Jeugnet en 1965, Gauthier Pierre-Marie en 1970, Gautier Marcelin en 1971, le père et le fils Chiffolleau en 1976... jusqu'au décès de Corbineau, *Nantais l'Amour du Travail*, à Châteauroux, en 1995²⁶.

Si l'on dresse un bilan statistique du nombre de compagnons sabotiers en activité, on constate que la période 1880-1910 a été faste, puisqu'elle en compte 409 en 1880, 447 en 1885, 528 en 1890, 530 en 1895, 528 en 1900, 511 en 1905, 406 en 1910. C'est après la Grande Guerre que la chute des effectifs est brutale, en conséquence des décès, de la désorganisation de l'Union, de la mécanisation et de l'apparition des bottes et des chaussures manufacturées. Les chiffres parlent d'eux-

24. Achevé en août 1941, et publié aux Éditions du Cuvier, chez Jean Guillermet, à Villefranche-en-Beaujolais, avec des illustrations de Yves Farge. 256 pages.

25. Georges Corbineau, né à Rezé (Loire-Atlantique), le 23 juin 1910.

26. Au cours de cette conférence intervint Mme Catherine Boutet, petite-fille du compagnon sabotier André Préville, né à Villandry (Indre-et-Loire) le 2 décembre 1909 et reçu à Bordeaux en 1926 sous le nom de Tourangeau Prêt à partir. Elle fit savoir que son grand-père était décédé en 2001, ce qui repousse au XXI^e siècle la fin des derniers compagnons sabotiers. André Préville n'avait plus de contacts avec sa société, le compagnon Corbineau était donc le dernier en règle.

mêmes : en 1920, ils étaient encore 182 (en règle ou non), 95 en 1930, 36 en 1940, 26 en 1950, 14 en 1960, 7 en 1970 et 1 en 1980.

Pourtant, le métier de sabotier-formier figure toujours dans la liste actuelle des métiers reconnus par l'Union Compagnonnique, qui, comme l'arche de Noé, les conserve potentiellement. Aussi, rien n'empêche de penser qu'un jour un compagnon sabotier puisse être reçu...

ANNEXE

D'où étaient originaires les compagnons sabotiers ? À partir de plus de 600 surnoms, lesquels comportent toujours le nom de la province natale des compagnons, il est intéressant de dresser une statistique qui aboutit aux résultats suivants.

Orléanais, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire : 152 compagnons.
Nantes, Bretagne, Normandie : 80 compagnons.
Anjou : 69 compagnons.
Poitou-Charente : 69 compagnons.
Sud-ouest (Agenais, Gascogne, Landes, Bordelais, Tarn-et-Garonne, Quercy, Albigeois, Périgord) : 57 compagnons.
Maine : 54 compagnons.
Bourgogne : 40 compagnons.
Nivernais : 29 compagnons.
Centre, Berry : 27 compagnons.
Lyonnais, Forez, Bresse, Dauphiné, Vivarais : 19 compagnons.
Île-de-France : 10 compagnons.
Alsace-Lorraine, Vosges, Champagne : 5 compagnons.
Franche-Comté : 5 compagnons.
Région de la Marche et Auvergne : 4 compagnons.
Vendée : 2 compagnons.
Languedoc : 2 compagnons.
Provence : 1 compagnon.
Espagne : 1 compagnon.

Qu'en conclure ? D'abord, on remarque qu'il n'y a pas de correspondance entre la fabrication et l'usage des sabots en France, d'une part, et le recrutement des compagnons sabotiers, d'autre part. En effet, au XIX^e siècle et jusque dans les années 1930, les habitants de toutes les régions de France portaient des sabots et il en était fabriqué partout.

Ensuite, on constate que le principal bassin de recrutement est l'ouest de la France : le Val de Loire (Orléanais, Blésois, Touraine, Anjou, jusqu'à Nantes), la Bretagne, le Maine, la Normandie. Les compagnons originaires de ces régions représentent près de 60 % de l'ensemble.

Si le Poitou et ses petites provinces voisines de l'Aunis, de la Saintonge, ne fournissent qu'un peu plus de 10 % des compagnons, ce faible pourcentage est à rapporter à une zone géographique bien moins étendue que la précédente.

En revanche, le sud-ouest, qui couvre une superficie bien plus vaste, du Périgord à l'Albigeois, du Bordelais aux Landes et toute la vallée de la Garonne, apparaît comme une zone de faible recrutement avec 9 % seulement de compagnons.

L'est de la France a fourni peu de compagnons sabotiers. Seuls la Bourgogne et le Nivernais font exception, avec 69 compagnons, auxquels on peut ajouter les 27 du Berry (mais il faudrait distinguer les zones de cette province qui touche au nord au Val de Loire, à l'ouest au Poitou, à l'est au Nivernais et Bourbonnais et au sud à la Marche).

Toutes les autres zones géographiques n'ont pas suscité beaucoup de vocations compagnonniques. La Provence et le Languedoc apparaissent comme les moins « productives ». Même la Vendée, une province proche d'une forte zone de recrutement, entre la région nantaise et le Poitou, n'a donné que deux compagnons, alors même que le Compagnonnage n'y était pas inconnu, que beaucoup de Pays et Coteries y habitaient et que des sociétés compagnonniques y fonctionnaient (à Fontenay-le-Comte, aux Sables-d'Olonne, à la Roche-sur-Yon).

Il faut enfin remarquer que certaines cayennes, telles celles de Bordeaux, Paris et Lyon, ont reçu très peu de compagnons natifs des régions où elles étaient implantées, à l'inverse des cayennes « historiques » de Nantes, Angers, Blois, Orléans et Tours. Ces cayennes n'étaient donc pas des foyers actifs permettant de grossir les rangs de la société, mais plutôt des haltes offrant aux compagnons venant d'autres régions un hébergement, des embauches, une instruction compagnonnique.